

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	: Carbure de calcium		
Code Produit	: 270296		
Marque	: Aldrich		
Usage du produit	: Pour des fins de recherche en laboratoire.		
Fournisseur	: Sigma-Aldrich Canada Co. 2149 Winston Park Drive OAKVILLE ON L6H 6J8 CANADA	Fabricant	: Sigma-Aldrich Corporation 3050 Spruce St. St. Louis, Missouri 63103 USA
Téléphone	: +1 9058299500		
Fax	: +1 9058299292		
Numéro d'Appel d'Urgence (Pour le fournisseur et le fabricant)	: +1-703-527-3887 (CHEMTREC)		
Renseignements sur la préparation	: Sigma-Aldrich Corporation Product Safety - Americas Region 1-800-521-8956		

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Aperçu des urgences

#### WHMIS Classification

B6	Matière réactive inflammable	Hydroréactif(ve)
E	Matière corrosive	Corrosif pour les métaux
		Corrosif(ve)

#### Classification SGH

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables (Catégorie 1)  
 Irritation cutanée (Catégorie 2)  
 Lésions oculaires graves (Catégorie 1)  
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système respiratoire  
 Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 2)

#### Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger

H260	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H401	Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P223	Ne pas mettre au contact de l'eau.
P231 + P232	Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.
P261	Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement

P305 + P351 + P338 de protection du visage.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour éteindre l'incendie.  
P422 Stocker le contenu sous un gaz inerte.

#### HMIS Classification

**Danger pour la santé:** 2  
**Inflammabilité:** 3  
**Dangers physiques:** 1

#### Effets potentiels sur la santé

**Inhalation** Peut être nocif par inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire.  
**Peau** Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque une irritation de la peau.  
**Yeux** Provoque une irritation des yeux.  
**Ingestion** Peut être nocif par ingestion.

---

### 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule :  $C_2Ca$   
Poids moléculaire : 64.10 g/mol

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Concentration
<b>Calcium carbide</b>			
75-20-7	200-848-3	006-004-00-9	<=100%

---

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

---

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Condition d'inflammabilité

Peut brûler en présence d'air, ou dégager un gaz inflammable en présence d'eau ou de vapeur d'eau. Tenir à l'écart de la chaleur/étincelles/feu/surface chaude/l'air/l'eau. Défense de fumer.

#### Moyens d'extinction appropriés

Poudre sèche

#### Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### Produits de combustion dangereux

#### Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique

donnée non disponible

#### Donnée d'explosivité - sensibilité à une décharge statique

donnée non disponible

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation de la poussière.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et enlever à la pelle. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13). Ne pas rincer à l'eau. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols.

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

### Conditions de stockage sûres

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.

Réagit violemment au contact de l'eau. Manipuler et stocker sous gaz inerte.

---

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

#### Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

#### Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0.11 mm

Temps de pénétration: 480 min

Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

#### Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0.11 mm

Temps de pénétration: 480 min

Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de,

Méthode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

### Protection des yeux

protection faciale et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

### Protection de la peau et du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Vêtements de protection ignifuges, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Aspect

Forme	morceaux
Couleur	donnée non disponible

### Données de sécurité

pH	12.48 à 20 g/l
Point de fusion/point de congélation	Point/intervalle de fusion: 2,300 °C (4,172 °F)
Point d'ébullition	donnée non disponible
Point d'éclair	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ce produit n'est pas inflammable. - Inflammabilité (solides)
Température d'inflammation	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	390 °C (734 °F)
Limite d'explosivité, inférieure	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité	2.22 g/cm <sup>3</sup> à 25 °C (77 °F)
Hydrosolubilité	donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	donnée non disponible
Densité de vapeur relative	donnée non disponible
Odeur	donnée non disponible
Seuil olfactif	donnée non disponible
Taux d'évaporation	donnée non disponible

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

## Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment au contact de l'eau.

### Conditions à éviter

Exposition à l'humidité.

### Matières à éviter

Oxydants forts, Réagit violemment au contact de l'eau.

### Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxyde de calcium

Autres produits de décomposition - donnée non disponible

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

#### Oral(e) DL50

donnée non disponible

#### Inhalation CL50

donnée non disponible

#### Dermale DL50

donnée non disponible

#### Autres informations sur la toxicité aiguë

donnée non disponible

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

donnée non disponible

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

donnée non disponible

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Essai de Maximalisation - cochon d'Inde - Ne provoque pas de sensibilisation de la peau. - OCDE Ligne directrice 406

### Mutagenicité sur les cellules germinales

donnée non disponible

### Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

### Toxicité pour la reproduction

donnée non disponible

### Tératogénicité

donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

donnée non disponible

**Danger par aspiration**

donnée non disponible

**Effets potentiels sur la santé**

<b>Inhalation</b>	Peut être nocif par inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif par ingestion.
<b>Peau</b>	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque une irritation de la peau.
<b>Yeux</b>	Provoque une irritation des yeux.

**Signes et Symptômes d'une Exposition**

Toux, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements

**Effets synergiques**

donnée non disponible

**Information supplémentaire**

RTECS: donnée non disponible

---

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Toxicité**

Toxicité pour le poisson	Essai en statique CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - > 50 mg/l - 96 h Méthode: OCDE Ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Essai en statique CE50 - Daphnia magna - 4.62 mg/l - 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	Essai en statique CE50 - Desmodesmus subspicatus (Scenedesmus subspicatus) - 46 mg/l - 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201

**Persistence et dégradabilité**

donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation**

donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**Évaluation PBT et vPvB**

donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

donnée non disponible

---

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Produit**

Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit. Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

**Emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

---

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****DOT (US)**

Numéro ONU: 1402 Classe: 4.3

Groupe d'emballage: I

